



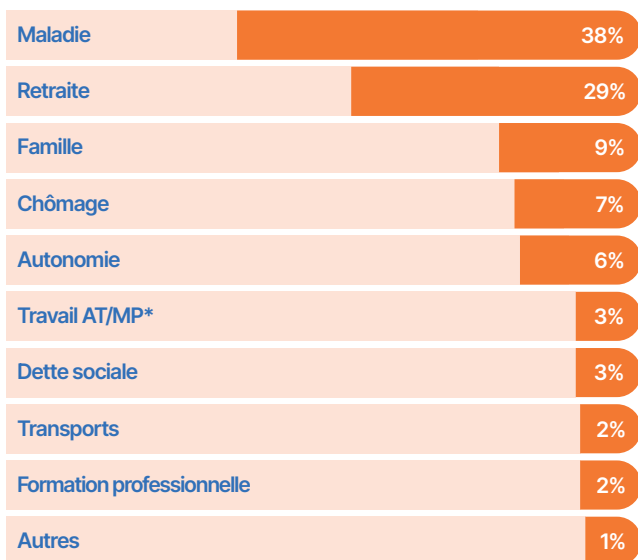
Les idées reçues sur les cotisations et contributions sociales ont la vie dure, mais leur rôle dans notre quotidien est essentiel. Comme des millions de personnes, vous bénéficiez de prestations sociales et ce à tous les moments de votre vie ; que ce soit lors de l'arrivée d'un enfant, de sa première rentrée scolaire, en cas de maladie, ou au moment de profiter de votre retraite.

L'Urssaf, acteur majeur dans notre système de protection sociale !

L'Urssaf joue un rôle clé dans ce système solidaire. Elle collecte auprès des entreprises, des particuliers employeurs, des salariés et des travailleurs indépendants, les cotisations sociales qui financent notre protection sociale. Elle les reverse en moins de 5 heures aux différents organismes sociaux (CAF, CPAM, France Travail, Assurance Maladie, CNSA, Assurance Retraite...) qui à leur tour versent les prestations relatives à la famille, à la maladie, à la vieillesse, au chômage ou encore à la retraite. Grâce à ces cotisations, les prestations sociales sont ainsi assurées.

Au cœur de ce système de protection sociale, chaque euro compte pour vous protéger vous, mais aussi vos proches et des millions de Français. C'est grâce à la redistribution de cet argent que l'Urssaf garantit que les besoins de chaque personne soient couverts tout au long de sa vie. C'est un modèle unique au monde : notre système de protection sociale est conçu pour être universel, avec des aides qui s'adaptent aux situations économiques et familiales de chacun.

Les cotisations et contributions sociales se répartissent ainsi :



*Accident du Travail/Maladie Professionnelle

Concrètement, les cotisations sociales ça donne droit à quoi au quotidien ?



**ALLOCATION
DE RENTRÉE
SCOLAIRE**



**ALLOCATION
DE SOLIDARITÉ
AUX PERSONNES
AGÉES (ASPA)**



**LA CARTE
VITALE**



RETRAITES



**MÉDICAMENTS ET
TRAITEMENTS SUR
ORDONNANCE**



ALLOCATIONS CHÔMAGE



CONGÉ MATERNITÉ



ALLOCATIONS FAMILIALES

En chiffres

3700 €
de cotisations
sociales



9 allocations
de rentrée scolaire

61 000 €
de cotisations
sociales



25 accouchements

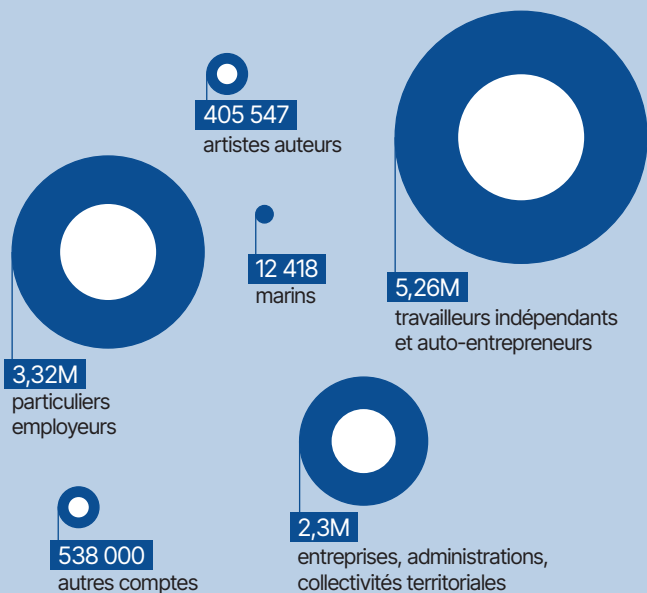
9720 €
de cotisations
sociales



78 allocations
logement

Les cotisations sociales, qui cotise et qui en bénéficie ?

En France, toutes les personnes qui travaillent cotisent auprès de l'Urssaf pour financer la protection sociale : 27 millions de salariés et 11,8 millions d'employeurs et entrepreneurs. C'est cette solidarité qui permet à toutes et à tous d'être protégés.



Les cotisations et contributions sociales versées par les personnes qui travaillent financent les besoins de toutes et tous, y compris ceux qui ne travaillent pas comme les enfants, les personnes sans emploi ou encore les retraités. Autrement dit, que vous soyez salarié, travailleur indépendant ou employeur, ce sont vos cotisations et contributions sociales qui financent l'essentiel des prestations sociales pour vous, vos proches et des millions de Français.



Où vont mes cotisations sociales ?

Nous avons mis en place un simulateur personnalisé pour vous permettre de savoir, à l'euro près, où et comment sont utilisées vos cotisations sociales.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
urssaf.org/aquoiserventlescotisations

Suivez-nous

